

# MAISON DE LA PERFORMANCE ILE-DE-FRANCE

*Déploiement du dispositif SESAME à destination des athlètes ayant une pratique sportive de haut niveau*



**SESAME**, vers l'Emploi pour le **SPORT** et **l'ANIMATION** dans les Métiers de l'Encadrement

## **SÉSAME**, c'est quoi ?

Initié par l'État en 2015 et désormais intégré dans les mesures de relance gouvernementales, le dispositif SÉSAME a pour objectif **d'accompagner des jeunes vers une formation d'éducateur sportif ou d'animateur, et de faciliter leur insertion sociale et professionnelle**. SÉSAME est intégré au plan **#1jeune1solution** et permettra d'accompagner 6 000 jeunes d'ici 2022 vers une qualification et une insertion professionnelle dans le sport et l'animation. Le doublement attendu du nombre de bénéficiaires du dispositif SESAME permet d'élargir les critères d'accessibilité au dispositif et d'augmenter significativement le nombre de jeunes bénéficiaires. **Ainsi, sont éligibles les jeunes ayant une activité sportive de haut niveau.**

SÉSAME c'est : un parcours individualisé, un accompagnement personnalisé et si nécessaire une aide financière pour construire un avenir professionnel dans le sport ou l'animation.

## **SÉSAME**, pour qui ?

La déclinaison du dispositif SÉSAME à destination des athlètes ayant une pratique sportive de haut niveau est destinée à **des sportifs licenciés dans un club francilien de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap**, ayant un projet professionnel dans les métiers de l'encadrement sportif ou de l'animation et répondant à l'un des critères d'éligibilité suivants :

- Sportifs de haut niveau (catégories élite, sénior, relève, reconversion) ;  
OU
- Sportifs listés (collectifs nationaux, espoirs) ;  
OU
- Sportifs sous convention de formation dans un centre de formation d'un club professionnel agréé par le ministère.

Dans la limite des critères d'éligibilité, un athlète peut bénéficier du dispositif SÉSAME et d'un accompagnement quel que soit son statut : sorti du système scolaire, en recherche d'emploi, en service civique, en contrat aidé, en alternance.

## SÉSAME, un accompagnement personnalisé

Une démarche de diagnostic personnalisé est proposée à chaque athlète bénéficiaire pour définir précisément avec lui son projet professionnel en identifiant les étapes nécessaires : pré-qualification, remobilisation, remise à niveau dans les compétences de base, immersion professionnelle, formation qualifiante, afin d'accéder à un emploi dans le secteur. Une aide financière est possible sur les frais pédagogiques ou annexes (déplacement, restauration, hébergement...).

### Remise à niveau ou pré-qualification

- Module de découverte professionnelle /préformation ;
- BAFA / BAFD ;
- PSC1 ;
- Diplômes fédéraux sportifs, BNSSA...

### Formations qualifiantes

- CPJEPS (Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) ;
- BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) ;
- DEJEPS (Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) ;
- CC (certificat complémentaire aux BPJEPS) ;
- CQP (Certificat de qualification professionnelle) ;
- TFP (Titre à finalité professionnelle) ;
- ...

## SÉSAME, à qui s'adresser ?

Vous avez identifié un athlète intéressé par les métiers d'éducateur sportif ou d'animateur qui pourrait bénéficier du dispositif SÉSAME ?

### Votre contact :

Emily THOUY  
Maison de la performance Ile-de-France  
Conseillère Haut Niveau et Haute Performance  
[emily.thouy@creps-idf.fr](mailto:emily.thouy@creps-idf.fr)  
+33 1 41 87 18 65

### Pour en savoir plus :

[Instruction SESAME 2021 du 4 mars 2021](#)  
[www.sports.gouv.fr/sesame](http://www.sports.gouv.fr/sesame)  
[Dossier de presse](#)

## SÉSAME, quel est votre rôle ?

Acteurs fédéraux, de l'orientation, de l'insertion, de la formation... vous pouvez contribuer à l'organisation de ces accompagnements sur le territoire francilien:

- Repérage des athlètes ;
- Identification des emplois potentiels ;
- Organisation de l'offre de pré-qualification et de formation en lien avec le positionnement des athlètes ;
- Sécurisation du parcours des athlètes ;
- Financement du parcours ou l'orientation des athlètes vers les financements possibles ainsi que leur suivi ;
- Accompagnement des athlètes dans leur recherche.

De nombreux acteurs peuvent intervenir conjointement tout au long du parcours SÉSAME qui se construit en fonction du besoin de l'athlète.